

CFA de l'académie de Versailles

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION TECHNICIEN EN ÉNERGIES RENOUVELABLES OPTION B : ÉNERGIE THERMIQUE

UFA Lavoisier - 40 Boulevard de la République 78440 Porcheville

OBJECTIFS

Le titulaire de ce diplôme est un électricien ou un climaticien spécialisé dans la mise en œuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Les énergies renouvelables principalement concernées sont : le solaire photovoltaïque, l'énergie éolienne, le transfert d'énergie.

Le titulaire de cette MC intervient dans l'installation, la mise en service et la maintenance d'équipements et/ou d'installations. Les connaissances acquises au cours de la formation lui permettent d'identifier les besoins des clients, de vérifier les faisabilités d'installations prédimensionnées par des bureaux d'étude, de répartir les activités au sein d'une petite équipe et d'assurer l'interface avec les autres corps d'état. Les enseignements suivis lui donnent les capacités pour installer des équipements, raccorder des installations à des réseaux, faire des réglages, mettre en service des installations, présenter le fonctionnement et l'utilisation des installations aux clients, assurer la maintenance préventive et corrective des installations.

CONTENU

Enseignement professionnel :

- Préparations d'interventions sur des installations thermiques et climatiques
- Réalisations et mises en service
- Interventions de maintenance

Enseignement général :

- Mathématiques
- Économie
- PSE

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

DATES

Date de début : 01 septembre 2024

Date de fin : 30 juin 2025

PRÉ-REQUIS

Niveau 4 (ex IV)

Bac Pro TISEC ou BP monteur en installations de génie climatique.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (ex IV)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
MC technicien en énergies renouvelables
option B : énergie thermique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Le diplômé est susceptible d'être employé par des entreprises du domaine du génie électrique, climatique Il occupe des postes d'installateur, de monteur, de climaticien, de chauffagiste, d'électricien, d'énergéticien. Son degré d'autonomie peut être différent selon la taille, l'organisation des entreprises, la nature et la complexité des équipements installés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

[Fiche RNCP 15009](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Parcoursup, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics
- Electricité, énergie
- Génie climatique

CONTACT

Mme Valérie Martinez

Tél : 01.34.79.99.29

Mail : valerie.martinez@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.

Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

